



Accord préalable.

## Prévoir le cas échéant

### Les deux cas de figure

*Toute condition doit être formulée de manière à prévoir les deux cas de figure.  
C'est ce que l'on apprend de la formulation de la condition imposée par Moïse aux tribus de Gad et de Ruben.*

### מסכת קידושין פרק ג

ד רבי מאיר אומר, כל תנאי שאינו כתנאי בני ראובן ובני גד--אינו תנאי, שנאמר "ויאמר משה אליהם, אם יעברו בני גד ובני ראובן איתכם . . . ואם לא יעברו חלוצים, איתכם . . ." (במדבר לב, כט-ל). רבי חנניה בן גמליאל אומר, צורך היה הדבר לאומר--שאלמלא כן, יש במשמע שאף בארץ לא הונחלו.

### Traité Kédouchine, chapitre 3, michna 4

Rabbi Méir enseigne: toute condition qui n'est pas comme la condition des tribus de Gad et de Ruben n'en est pas une; comme il est dit: "Si les enfants de Gad et ceux de Ruben, tous ceux qui peuvent s'armer pour la lutte, passent avec vous le Jourdain devant le Seigneur et vous aident à soumettre le pays, vous leur attribuerez la contrée de Galaad comme propriété. Mais s'ils ne marchent point en armes avec vous, ils devront s'établir au milieu de vous, dans le pays de Canaan." (Nombres 32:29-30).

Rabbi Hanania enseigne: La chose devait être dite ainsi, car si ce ne fut pas le cas, on aurait compris qu'en cas de non respect de la condition, ils n'auraient même pas pu entrer dans la terre de Canaan.

### Explication:

Une condition comme celle des tribus de Gad et de Reuven est une condition double. C'est-à-dire qu'elle exprime clairement les deux possibilités de l'accord: "Si tu fais ceci alors..., mais si tu ne le fais pas alors..."